

[INTERNET] chaufferie biomasse à Plouha SARL Le chêne vert .

**Sujet :** [INTERNET] chaufferie biomasse à Plouha SARL Le chêne vert .

**De :**

**Date :** 03/11/2020 09:28

**Pour :** pref-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr

— Pièces jointes : —

---

enquête publique pref incinérateur chêne vert.docx

12,2 Ko

Objet : Chaufferie Biomasse à Plouha SARL le Chêne vert

Que comprenons nous ou que ne voulons nous pas comprendre?

Une chaudière de 4MW à plaquettes assure déjà l'apport calorifique aux serres .Elle fait suite à une chaudière à gaz.

L'installation prévue est un INCINERATEUR servant à incinérer un déchet. Ce résidu de déconstruction est un vrai déchet collecté en déchetterie.et chez les recycleurs .

Ce déchet brut ne subit aucun réel contrôle. Une fois réduit au stade de granulats le contrôle est encore moins possible. Ce granulats issu de bois de récupération est chargé en peintures, vernis, colles ,plastiques , insecticides ,fongicides ect qui à la combustion émettent des gaz et des toxines dans notre air respiré par tous et ceci sous l'unique contrôle de l'exploitant .EST CE SERIEUX?

Notre air n'est-il pas assez chargé en particules indésirables où faut-il en rajouter encore pour avoir plus de problèmes respiratoires et allergiques?

Quel est l'objectif? Est-il de se débarrasser d'un déchet ou de chauffer des serres ?Le chauffage était déjà assuré .Avec ce nouvel incinérateur la première chaudière sera-t-elle démantelée ou la surface en serres sera-t-elle doublée -**accentuant** l'artificialisation des sols

**accentuant** les émissions de toxines nuisibles à la santé de tous nos écosystèmes

**accentuant** la consommation abusive d'eau asséchant les sols

**accentuant** les émissions en CO<sub>2</sub> ( fumées et transports )

accentuant la production industrielle hors sol de légumes de faible valeur nutritionnelle .

Je pense que ce genre d'équipement va à l'encontre d'un désir citoyen vers plus de réalisme territorial lié au sol ,au terroir , à la proximité et au respect des écosystèmes dont nous faisons partie.

Il est indécent de demander aux citoyens par cette enquête de se prononcer sur le bien-fondé d'un équipement industriel qui aggrave le changement climatique et augmente la destruction de la biodiversité.

Veuillez croire Monsieur le préfet en ma considération et vous souhaite bonne compréhension

J'ai l'impression qu'on me demande si nous sommes ou pas en accord avec un système qui nous permettra de vivre dans des conditions encore plus pénibles ,difficiles, voir atroces pour nos descendants .

Alors c'est NON NON NON à l'incinérateur de bois de classe B appelé " Chaufferie biomasse" SARL le Chêne vert à Plouha